

L'Evaluation du Personnel

L'Evaluation du Personnel de l'Entreprise L'évaluation Altitude RH est un facteur fondamental de communication interne, de motivation et de fidélisation répondant à plusieurs objectifs : - Clarifier les missions du collaborateur et situer leur contribution à la performance de l'entreprise, - Evaluer les activités et les compétences mises en oeuvre, - Apprécier l'atteinte des objectifs, - Fixer des objectifs nouveaux pour la période à venir, - Définir les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs, - Identifier les attentes du collaborateur au regard des besoins et objectifs de l'entreprise. Le résultat de l'évaluation effectuée par Altitude RH servira de support concret à une analyse partagée avec l'évalué et à la construction d'un plan de développement qui donnera lieu à plusieurs type d'actions de formation, de mobilité et d'évolution professionnelle.

Pour plus amples informations, veuillez cliquer sur les titres des chapitres suivants :

EdP 1 Les enjeux de l'évaluation EdP 2 Domaines et contenus de l'évaluation EdP 3 La logistique de l'évaluation EdP 4 L'évaluation en vue du perfectionnement et ses instruments EdP 5 L'évaluation des activités, des résultats et des performances EdP 6 De l'évaluation à la rémunération EdP 7 L'évaluation en vue d'une promotion interne ou d'une mutation EdP 8 Le bilan de compétence EdP 9 Déontologie de l'évaluation EdP 10 La mise en place d'un système d'évaluation du personnel EdP 11 Extension du principe de l'évaluation : La dimension collective EdP 12 Tableau de répartition des activités et des compétences EdP 13 Conclusion